



ADMINISTRATEURS  
TERRITORIAUX

## **31<sup>ème</sup> Congrès de l'Association des Administrateurs Territoriaux de France**

# **29 & 30 september 2021**

Les informations recueillies à partir de ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique destiné à :  
**L'Association des Administrateurs Territoriaux de France (AATF)**

C/O Grand Paris Sud Est Avenir  
Direction Générale des Services  
Europarc - 14, rue Le Corbusier  
94046 CRETEIL cedex

Pour les finalités suivantes :

- ▶ Suivi des inscriptions/fréquentation du Congrès de l'Association des Administrateurs Territoriaux de France,
- ▶ Sécurité des personnes inscrites au Congrès de l'Association des Administrateurs Territoriaux de France.

**L'Agence B.E.C**

7 Avenue de Paris - 94 300 Vincennes

Pour les finalités suivantes :

- ▶ Inscription en ligne des visiteurs au Congrès de l'Association des Administrateurs Territoriaux de France,
- ▶ Délivrance des badges d'entrée,
- ▶ Facturation et établissement de la politique tarifaire,
- ▶ Diffusion des offres proposées par l'Agence B.E.C.

Les destinataires de vos données sont les services de :

- ▶ **L'Association des Administrateurs Territoriaux de France (AATF)**
- ▶ **L'Agence B.E.C**

Conformément à la loi "informatique et libertés" du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression pour motif légitime, des informations qui vous concernent.

Vous pouvez accéder aux informations vous concernant en vous adressant à :

**Agence B.E.C**

Correspondant Informatique et Libertés  
7 Avenue de Paris - 94 300 Vincennes  
direction@agencebec.com

Pour en savoir plus, consultez vos droits sur le site de la CNIL : <https://www.cnil.fr/>

En l'absence de tout contact, vos données seront conservées sur une durée maximum de 3 ans par l'Agence B.E.C et 10 ans par l'Association des Administrateurs Territoriaux de France..

**Le badge d'accès au 31<sup>ème</sup> Congrès AATF est nominatif et strictement personnel à chaque Participant.**

### **Autorisation au droit à l'image // Consentement au transfert des coordonnées professionnelles**

La lecture du badge à l'entrée du Congrès vaut acceptation sans réserve par le Participant d'être cité, photographié ou filmé à l'occasion du Congrès ou de sa préparation, ainsi qu'autorisation d'exploitation de son image dans les conditions visées à l'Article 16 du Règlement Intérieur de la manifestation.

La lecture du badge sur le stand d'un exposant à l'initiative du Participant vaut consentement du Participant à la communication de ses coordonnées professionnelles à l'exposant, dans les conditions visées à l'Article 19 du Règlement Intérieur de la manifestation.

**L'inscription en ligne vaut consentement du Participant à la communication de ses coordonnées professionnelles à l'exposant, dans les conditions visées à l'Article 20 du Règlement Intérieur de la manifestation.**

Pour toute information concernant le traitement des données personnelles des Participants, se reporter à l'Article 18 du Règlement Intérieur de la manifestation.

Le Règlement Intérieur de la manifestation, est disponible en ligne à tout moment à l'adresse :

<https://congres-aatf.fr/>